

SAISON 2011-2012

Je soussigné(e) demande mon adhésion au
TOURING PEDESTRE AMIENOIS.

Association fédérée à la Fédération Française de la Randonnée Pédestre sous le N° 80003.

	nom	prénom	date de naissance	N° de ☎
Mme/Mlle/Mr			/ /	
Conjoint			/ /	
Enfant mineur			/ /	
Enfant mineur			/ /	
Adresse Postale complète				
Adresse électronique				

- Individuelle Responsabilité civile.	28 €		- Familiale Responsabilité civile.	52 €	
- Individuelle RC + Accidents corporels.	29 €		- Familiale RC + Accidents corporels.	54 €	

pour les licences - non pratiquants et mono parentales et autres - voir les responsables de l'association

- Si je souhaite m'abonner à PASSION - RANDO j'ajoute 6 € à mon chèque et je coche la case suivante >>>	
---	--

LE CERTIFICAT MEDICAL est OBLIGATOIRE :



Extrait du règlement médical de la FFRP : « Article 6.1. « Toute **demande ou renouvellement** de licence sportive est subordonné à la production d'un **certificat médical** attestant de la **non contre-indication absolue ou relative** à la pratique de la randonnée pédestre. »

(autant de certificats que de personnes inscrites pour les licences familiales)

J'ai noté que la loi n° 84-610 du 16 juillet 1984 fait obligation aux Associations d'une Fédération sportive d'assurer leur responsabilité civile et celle de leurs adhérents. Je reconnais qu'outre cette garantie qui me sera acquise, il m'a été proposé plusieurs formules d'assurance facultative pour couvrir mes propres accidents corporels.



LES ALERTES METEO et le TOURING PEDESTRE AMIENOIS :

En cas d'alerte météo (rouge ou orange), le TPA annule systématiquement les manifestations dont il est l'organisateur (sorties - balisage - réunions - AG - etc.), ainsi que sa participation aux manifestations organisées par d'autres associations (alerte concernant la journée entière ou seulement une partie de celle-ci). Il appartient donc à chacun de vérifier l'existence ou non d'une alerte météo concernant le département ou les départements éventuellement traversés pour se rendre sur le lieu de réalisation de la manifestation. Aucun animateur, ni responsable de l'association ne sera

fait à :

le :

signature : (mention manuscrite « lu et approuvé »)

Bulletin d'adhésion à retourner avec le règlement à l'ordre du TPA, à l'adresse suivante:

Monsieur Régis DOYE
5 impasse du vivier
80710 QUEVAUVILLERS